

n° 283

Avril 2015



la VOIX du FROU

L'ambition fait
préférer une
défaite à une
victoire qui ternit
la renommée du
chef.

W. Shakespeare

SUR VOTRE AGENDA

- 10/04 : Rencontre avec la Gendarmerie
- 11/04 : Carnaval

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91



courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr

www.facebook.com/chartainvilliers



Réunion publique de prévention avec la gendarmerie

VENDREDI 10 AVRIL 19h00

SALLE POLYVALENTE

Une réunion d'information sur les précautions à prendre dans le domaine de la sécurité, les cambriolages, opération tranquillité vacances, la fraude sur Internet..... Venez nombreux.

ELECTION DEPARTEMENTALE 22-29/03/2015

	1er Tour	
Inscrits	536	
Votants	290	54,10%
Exprimés	275	94,83%
BRACCO-MARIE (UMP)	71	25,82%
CHABOT-SCHMITT (FN)	74	26,91%
DEPREZ-MARTIN (PS)	70	25,45%
LECOMTE-MOULY (Front de Gauche)	16	5,82%
FEREY-MALLET (Droite-Centre Majorité Départementale)	44	16,00%

2e Tour	
536	
274	51,12%
231	84,31%
143	61,90%
88	38,10%

Dimanche 14 juin 2015 Vide-grenier à Chartainvilliers

Renseignements et inscription auprès de
Janine Cheul
tél : 02.37.32.41.52
ou 06.87.45.31.55
(le soir) - jcheul@orange.fr



CARNAVAL de l'Association des Parents d'Elèves

Venez nombreux déguisés participer à la première édition de notre carnaval qui aura lieu à Chartainvilliers le **SAMEDI 11 AVRIL** à partir de 14h30*

Au programme :

- * Atelier de confection de masques
- * Pêche à la ligne
- * Parade jusqu'à la mare du Frou où le bonhomme d'Hiver sera brûlé !
- * Goûter à la salle polyvalente de Chartainvilliers

Pour faciliter l'encadrement de la manifestation, merci de confirmer votre présence par mail ou avec le coupon-réponse (remis par l'école)

Plus d'infos

ou flashez ce code

<http://ape-st-piat-strikingly.com/>

aperpi28130@gmail.com



*Les enfants sont sous la responsabilité de l'adulte qui les accompagne.



Le carnaval se déroulera à Chartainvilliers le samedi 11 avril à partir de 14h30.

Pour renseignements et inscriptions téléphoner au 02-37-32-39-10

ou par courriel : aperpi28130@gmail.com.

Nous brûlerons le bonhomme d'hiver. Nous vous y attendons.



JOYEUSES PÂQUES À TOUTES ET À TOUS



Les travaux de réfection du réseau d'eau, rue de la Libération et rue de l'Espérance, devraient commencer le 20 avril 2015.

Nous tiendrons informés les riverains.



BUDGETS SOUS CONTRAINTES

Le Conseil municipal a tenu, le 19 mars dernier, une séance « marathon » au cours de laquelle ont été votés les différents comptes administratifs et comptes de gestion 2014 (les « bilans financiers » de l'année écoulée), ainsi que les budgets primitifs de la commune et de l'eau/assainissement pour 2015.

Si le budget de l'eau/assainissement, qui verra concrétiser en 2015 la dernière grosse tranche de renforcement du réseau d'eau sur la partie de « l'ancien village », montre une situation financière positive, le budget de la commune s'inscrit lui dans un environnement marqué, de plus en plus, par des contraintes fortes, comme celles liées à la baisse des dotations d'Etat, mais aussi à la baisse de la population du village (-2,88% depuis 2008), ainsi que par des participations à des structures intercommunales, comme le RPI, en sensible augmentation.

EAU / ASSAINISSEMENT : 7 euros de baisse, par abonné, pour la part fixe « Eau »

En matière d'eau et d'assainissement, le compte administratif 2014, comme que le compte de gestion de la Trésorerie de Maintenon, affiche un résultat positif de 17 274,91 euros au niveau de la section d'exploitation, et de 34 986,71 euros en ce qui concerne la section d'investissement (ces résultats ont été votés à l'unanimité)

Compte tenu des reports antérieurs, le solde global de la régie du budget de l'eau et de l'assainissement affichait un excédent global de 135 423,68 euros au 31 décembre 2014.

Cette situation permet d'affronter, avec sérénité, la réalisation en 2015 de la dernière tranche de renforcement du réseau d'eau.

Travaux qui concerneront les rues de la Libération et de l'Espérance, pour un montant d'environ 100 000 euros.

Constatant d'une part un coût maîtrisé dans la réalisation des dernières tranches de renforcement du réseau d'eau (moins 10% par rapport à l'étude réalisée par la Dion Dale de l'Agriculture en octobre 2007), et d'autre part une relative stabilité dans les ventes d'eau auprès des familles du village, environ 30 000 m³ par an, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'accepter une proposition visant à réduire de 7 euros la prime fixe de l'eau de chacun des abonnés à la régie municipale, soit un total de 2 079 euros pour les 297 abonnés.

Les autres tarifs municipaux de l'eau et assainissement restent sans changement.

COMMUNE : + 1,01% des taxes locales, soit + 2,78 €/hab.

Avec 354 650,35 euros totalisés en recettes de fonction-

nement et 334 205,57 euros en dépenses, les comptes administratifs et de gestion de la commune pour 2014 ont dégagé un excédent limité à 20 444,78 euros tout juste suffisant pour faire face au 19 839,69 euros (Restes à réaliser compris) de déficit affiché par la section d'investissement (ces résultats ont été votés à l'unanimité)

Au 31 décembre 2014, le report positif sur le budget 2015 s'élevait donc à 95 351,80 euros.

Ce résultat laisse peu de marge pour le financement d'investissements et la gestion de la trésorerie.

Ainsi, la hausse de 1,01 % des impositions locales (à l'exception du foncier non bâti), soit + 2 067 euros de ressources supplémentaires (+2,78 €/hab.), décidée par le conseil municipal (12 pour, 2 abstentions) ne permet pas de couvrir l'évolution des charges de personnel et indemnité des élus (4 adjoints en 2014, 3 en 2013) et encore moins la baisse des dotations de l'Etat.

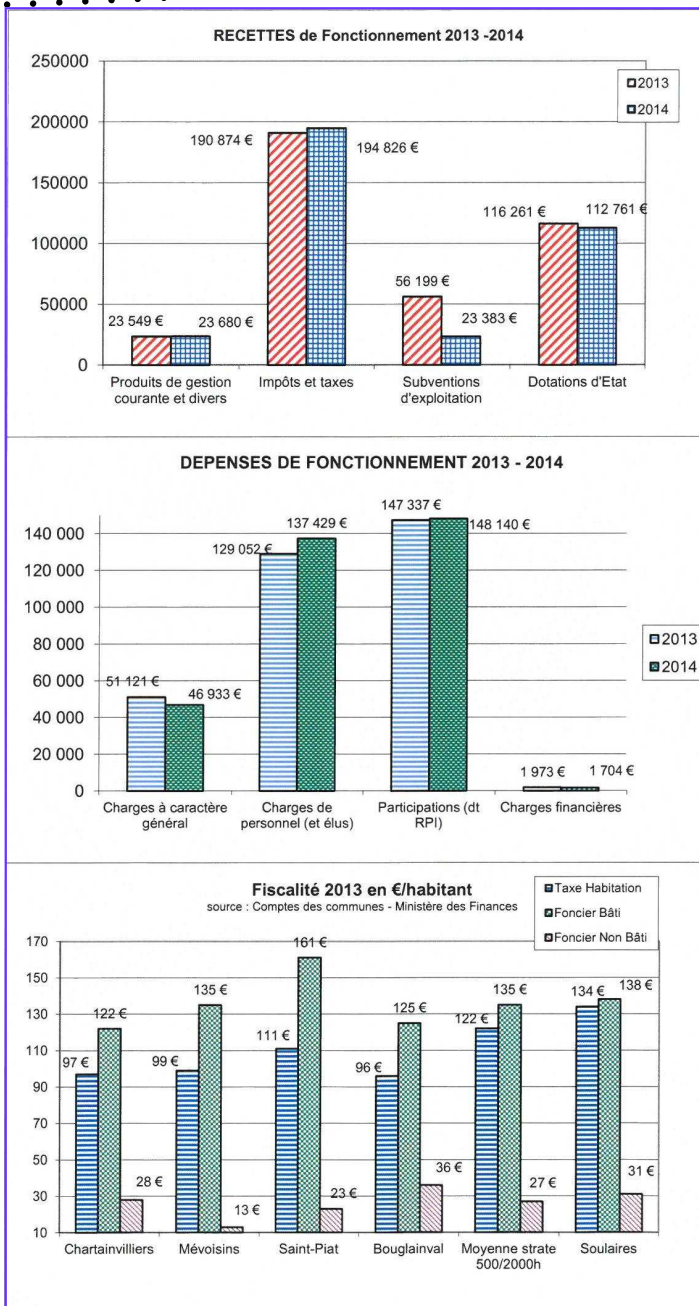
La progression attendue des autres dépenses, comme la participation au fonctionnement du syndicat scolaire du RPI de St-Piat (+ 15 200 euros, dont les 2/3 du fait de la présence de 6 élèves supplémentaires), le recours à une structure départementale désormais payante pour l'instruction des dossiers d'urbanisme (environ 3 000 euros), ou la baisse des dotations d'Etat (de l'ordre de 3 500 euros) seront en 2015 exclusivement compensées par une ponction sur l'excédent de fonctionnement (20 444,76 euros en 2014), et pour le surplus sur le fonds de roulement de 95 351,80 euros.

Cette possibilité ne pourra se renouveler durablement à l'avenir. Cela contraindra le conseil municipal à arbitrer entre la capacité à faire des investissements, le niveau des impositions locales, ou la réduction de dépenses (sans trop avoir de pistes réelles sur ce dernier point, à ce jour).

Malgré cet environnement morose, le conseil municipal a décidé, pour 2015, de maintenir la réalisation d'investissements comme : le ravalement de la Mairie, le renouvellement de 2 jeux à l'Aire de loisirs, la création d'un accès pour personne à mobilité réduite à l'église, un ralentisseur rue de Grogneul, l'engagement (obligatoire) de la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU), ou la voirie de la rue de l'Espérance suite aux travaux sur le réseau d'eau.

- Choix de l'entreprise pour les travaux de renforcement du réseau d'eau potable rue de la Libération/rue de l'Espérance

Le conseil donne son accord à l'unanimité moins 1 abstention sur le choix de l'entreprise Eiffage Energie pour les travaux (montant du devis 79.738 € H.T.) et autorise le maire à signer tout document relatif à ce marché de travaux.



En matière de dépenses de fonctionnement de la commune, les charges de personnel et des élus représentent, en 2014, 41,1% du total. Les participations aux syndicats inter-communaux (dont le RPI et le contingent incendie versé au département) ont atteint 44,3%. Le solde (moins d'1/7e est représenté par les charges à caractère général (électricité, chauffage, assurances, entretien courant, téléphone, carburants...)).

Pour faire face à ces dépenses, la fiscalité locale est, avec 55% du total, la principale recette de fonctionnement. Les dotations d'Etat (en baisse de 3 500 euros en 2014) ne représentent que 31,8% des recettes. Les produits de gestion courante, essentiellement la contribution du budget eau/assainissement aux charges de personnel et d'électricité, et les subventions reçues, dont une partie au titre des investissements réalisés, viennent compléter les recettes de 2014.

De ce fait, on peut constater que toute baisse des dotations d'Etat, comme des subventions impliquent quasi mécaniquement, une évolution à la hausse de la fiscalité.

Au titre de la fiscalité, si comparaison n'est pas raison, on peut néanmoins constater que Chartainvilliers, et donc ses habitants, n'est pas, encore, dans la plus mauvaise situation si on regarde celle des communes voisines en fonction des données publiées par le ministère des Finances au titre de l'année 2013.

Syndicat du Regroupement Pédagogique de Saint-Piat (SIRP)

Après la démission de sa Présidente, Mme Martin, Maire de St-Piat, annoncée par elle pour le 31 décembre 2014 lors de la réunion du 6 novembre 2014, mais finalement demandée à échéance du 28 février 2015 à la Préfecture, le comité syndical du SIRP s'est réuni le 18 mars 2015 pour procéder à l'élection de son nouveau bureau, dont la Présidence.

C'est M. Vincent Frebourg (Soulaire) qui a été élu, à l'unanimité des 15 présents et représentés, à la Présidence du SIRP.

M. Fabrice Tanty (Chartainvilliers) a été élu dans les mêmes conditions 1er Vice-président.

Mme Monique Boné (Soulaire) a été élue avec 14 voix et une abstention, 2e Vice-présidente.

Mme Cathy Goury (Mévoisins) a été élue 3e Vice-présidente par 11 voix, contre 4 à M. Simon (St-Piat).

Lors de cette réunion, la quasi totalité des intervenants ont souhaité que soit redonnée de la sérénité dans le fonctionnement de ce syndicat. Un délégué de Chartainvilliers a rappelé qu'avant toute

autre chose, les conditions de scolarisation des enfants de nos deux écoles devaient être la préoccupation prioritaire des différents intervenants à ce syndicat.

Parmi les premières tâches, il conviendra de recruter un secrétaire, de payer les factures en retard et surtout d'assurer le règlement des payes des salariés du syndicat, d'arrêter les comptes administratifs de 2014 (loin d'être finalisés au jour de la réunion), après les avoir mis en phase avec les comptes de gestion de la Trésorerie de Maintenon et d'élaborer le budget primitif pour 2015.

Le nouveau Président, qui a indiqué s'investir dans cette fonction, en associant aux tâches les vice-présidents élus, uniquement s'il arrivait à trouver un secrétaire pérenne au syndicat. Il souhaite pouvoir fixer au 13 avril la prochaine réunion avant de se prononcer sur les différents documents budgétaires.

Entre temps, la commission des finances aura fait un premier point, le 26 mars 2015, sur la situation financière du syndicat, et dressé des perspectives pour 2015.



CINEMOBILE à Maintenon le 24 avril 2015

16h00
18h00
20h30

IMITATION GAME
LES NOUVEAUX HÉROS
TIMBUKTU

La Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon a réuni ses délégués en date du **3 mars 2015**

L'ordre du jour portait sur les points suivants et les votes ont été unanimes :

- Débat sur les Orientations Budgétaires
- Garantie d'emprunt
- Demande de subventions pour l'acquisition des anciennes écuries du château de Maintenon à destination d'un Office de Tourisme Intercommunal
- Avenant au marché de travaux pour le contrôle technique suite aux travaux d'extension de la gendarmerie
- Demande de subvention au Conseil Général pour le projet Environnement sur

l'**EAU** développé lors des Temps d'Animations Péri-Educatives – projet qui sera présenté le 7 juin lors de la Journée Environnement à Changé

- Autorisation pour signature d'un contrat Emploi d'Avenir
- Inscription et soutien de la Communauté de Communes dans un événement régional « Les Echappées à Vélo en Région Centre Val de Loire »
- Modification statutaire du Syndicat du Cours moyen de l'Eure suite à l'adhésion de la commune de Néron.
- Approbation des statuts de la Mission Locale de Chartres
- Prolongation de convention avec France Infocom – Minibus publicitaire

Le **Syndicat Mixte d'Etude** et de **Programmation** du canton (SMEP) a tenu sa réunion le **10 mars 2015**.

Il a été présenté le rapport du commissaire enquêteur en tenant compte du bilan du Comité de Pilotage.

Cette dernière présentation a reçu l'approbation définitive des délégués votants. Un tableau par Communauté de Communes a été soumis sur la répartition budgétaire 2014.

La modification des statuts est acceptée du fait de l'annexion de la Communauté de Communes des 4 Vallées.

La commission CCAS de notre commune s'est réunie le **27 mars 2015** pour voter et accepter les résultats du compte administratif et du compte de gestion 2014.

Il a ensuite été soumis aux membres le budget primitif 2015 qui a été adopté à l'unanimité.

Le **SIRMATCOM – Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères** a convoqué ses délégués en date du **24 mars 2015**.

Ils ont pris connaissance de la présentation du marché pour la construction de locaux jouxtant la déchèterie de Pierres. Cette construction devient urgente du fait de l'insalubrité des locaux actuels de Jonville et de la non sécurité. Ces installations ne sont plus conformes.

Un logiciel va permettre également d'extraire des informations concernant la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** pour rechercher les exonérations qui ne sont pas logiques.

Ils ont examiné le débat sur les Orientations Budgétaires 2015 avec des dépenses supplémentaires :

- 1/ le taux de TVA passé de 5,5 % à 7 puis à 10 %
- 2/ une augmentation de la part du SITREVA pour l'incinération des ordures ménagères
- 3/ le nouveau contrat de collecte au tonnage.

Des mesures d'économie possibles sont recherchées pour compenser ces augmentations.

Les délégués ont voté :

- les demandes de subvention auprès du Fond National de Prévention, de la Préfecture (DETR) et du Conseil Général (FDAIC) dans le cadre de la construction des nouveaux locaux.

Les délégués du Syndicat des Gymnases du Collège de Maintenon ont tenu leur assemblée le **9 mars 2015** et ont approuvé le rattachement à un groupement d'achat d'énergies.

Le bon entretien est toujours d'actualité pour ce gymnase fréquenté par les collégiens.

25
Avril
2015

Bibliothèque municipale
section adultes
de 10h à 12h

Thierry HERNANDO

Avec la présence de Maria Oliveira

RENCONTRE - DEDICACE

Maria était une jeune fille pauvre mais heureuse. Jusqu'au jour où elle a rencontré Luis. Cet homme alcoolique, taciturne et violent est devenu son mari, pour son malheur et pour le pire...

Découvrez le parcours tragique d'une femme battue et humiliée, du Portugal des années 1950 à la France de 2014. Un chemin semé de coups et d'injuries, où Maria va trouver la force de dire non.



L'auteur présentera également sa nouvelle biographie intitulée "Dans les griffes d'un pervers narcissique" avec le personnage central de l'histoire, Christelle, qui livrera son témoignage

Centre Culturel - "Espace Maintenon"
2 rue Pierre Sadorge / 1 ter rue de la Ferté

